

[cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

Un nouveau protocole sanitaire dévoilé aujourd'hui

4-5 minutes

"Vous recevrez mercredi le protocole sanitaire définitif de rentrée". Dans un message envoyé aux directeurs d'école et aux personnels de direction le 25 août, JM Blanquer confirme la rédaction d'un nouveau protocole comme le Café pédagogique l'avait annoncé. Le nouveau protocole devrait imposer le port du masque par tous les adultes et les élèves à partir de 11 ans. Il ne modifie pas les choses en ce qui concerne la distanciation, le brassage ou le nettoyage. Des déclinaisons locales plus rigoureuses sont annoncées et pourraient concerner l'Île-de-France, les Bouches du Rhône, Mayotte et la Guyane.

Le message du ministre aux personnels de direction



"Vous recevrez mercredi le protocole sanitaire définitif de rentrée, comprenant les dernières évolutions de la situation

sanitaire", écrit JM Blanquer dans un message envoyé le 25 août après la tenue d'un Conseil de défense. "Ce protocole reprend le cadre général du précédent protocole, avec une attention particulière pour les gestes barrières, en particulier le lavage des mains et la ventilation des classes. Le port du masque devient quant à lui obligatoire, pour tous les élèves à partir de 11 ans et pour tous les adultes. Les cas exceptionnels pour lesquels les professeurs pourront l'enlever vous seront également précisés. La distanciation physique doit être recherchée mais n'est pas obligatoire quand elle n'est pas matériellement possible".

Un renforcement insuffisant ?

Ce nouveau texte reprend donc les annonces faites par JM Blanquer le 20 août sur France 2. Le port du masque devrait donc devenir la règle pour les adultes y compris en maternelle où il n'était que recommandé. Côté élèves, le masque ne concernera que les collégiens et lycéens et probablement seulement dans les lieux clos. Ce nouveau protocole ne serait donc que marginalement renforcé par rapport à l'édition du 7 juillet.

Si cela se confirme, il pourra paraître insuffisant sur quatre points. D'abord en n'imposant pas le port du masque pour les écoliers. Selon Santé Publique France, si chez les enfants l'infection est perçue comme plus légère," les enfants excrètent la même quantité de virus que les adultes". Un avis du HCSP publié le 25 août rappelle d'ailleurs l'obligation du port du masque dans la population en général. L'OMS recommande de son côté le port du masque à partir de 6 ans à l'école.

Des points noirs

On appréciera que le protocole renforce les règles d'hygiène. Mais rien n'a été fait dans les écoles et établissements pour que

l'application du protocole sur ce point soit possible. L'été a été perdu sur ce point comme sur d'autres.

Le nouveau protocole ne devrait pas imposer de limiter le brassage des élèves. Cela facilite le travail des personnels de direction. Mais du coup cela rend inefficace toute recherche des cas contacts. Et par suite cela va rendre bien difficile la lutte contre l'épidémie.

Le ministre n'annonce rien à propos du nettoyage des locaux. Et rien n'a été fait par les collectivités publiques pour le rendre plus fréquent. En ne nettoyant les objets manipulés par de nombreux élèves qu'une fois par jour on facilite la propagation de l'épidémie. Augmenter la fréquence imposerait soit de limiter les salles ouvertes et donc le nombre d'élèves, soit d'avoir anticipé et recruté du personnel de nettoyage.

Des déclinaisons locales très prochainement

Aussi le ministre annonce des déclinaisons locales du protocole. "En cas de circulation active du virus dans certaines zones du territoire national, des adaptations locales de ce protocole pourront être organisées". Ce sera peut-être le cas dès le 26 août. Quatre zones sont en rouge : l'Île de France, les Bouches du Rhône, Mayotte et la Guyane. On ne sait pas quelles pourraient être ces nouvelles mesures. Mais selon Régis Metzger, co-secrétaire général du Snuipp Fsu, les recommandations pour ces zones pourraient être publiées très rapidement.

Le protocole pourrait aussi préciser le devenir des personnels à risque. Selon R Metzger, le ministère aurait décidé de leur fournir des masques FFP2 de façon à ce qu'ils assument un service ordinaire.

François Jarraud

[Vers un nouveau protocole](#)

[JM Blanquer le 20 août](#)